

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école des Grands-Chemins tenue le 18 février 2026 à 18h30.

PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents :

Direction :
Marylène Jetté

Parents

Catherine Westram, Luc Rosselet, Alexandra Bourdreault, Cholé Poirier

Enseignants et membres du personnel :

Céline Richard, Marie-Édith Laurin, Félix Marin, Marie-France Poulin

Membre du public:

Aucun

Était absent :

Annie-Ève Frigon, Véronique Veilleux, Mélanie Tak, Carole Lepage

QUORUM :

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Jetté souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Choix d'une secrétaire d'assemblée

Céline Richard

3. Question du public

Aucun public

4. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2026

PROPOSÉE par Catherine Westram

ADOPTÉ

CE 25-26/25

5. Adoption de l'ordre du jour du 18 février 2026.

- Ajout du point approbation voyage scolaire 6e année.

PROPOSÉE par Alexandra Boudreault

ADOPTÉ

CE 25-26/26

6. Critère de sélection d'une direction d'école

Consultation des membres du CÉ pour les critères de sélections de la direction d'école. Reconduit tel quel.

- Aucun changement

7. Grilles matières (statut quo 26-27)

- Aucun changement

8. Règle de fonctionnement du service de garde

ATTENDU que, conformément à l'article 77.2 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement doit adopter, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les règles de fonctionnement du service de garde, établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues avec le centre de services scolaire en vertu de l'article 256 LIP;

ATTENDU que, conformément à l'article 4 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*, un document dans lequel sont clairement établies les règles de fonctionnement du service de garde doit être remis au parent de l'élève qui y est inscrit, au moment de l'inscription et chaque fois qu'une modification y est apportée;

ATTENDU que les règles de fonctionnement adoptées par le conseil d'établissement doivent être conformes aux orientations la *Politique organisationnelle des services de garde du CSSMI* (SEJ-18);

ATTENDU que les contributions financières déterminées dans les règles de fonctionnement pour les différents types de fréquentation doivent être conformes à la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08);

ATTENDU que les règles de fonctionnement doivent être conformes au modèle proposé par le CSSMI;

OU

ATTENDU qu'une autorisation spécifique a été accordée par le CSSMI pour déroger au modèle proposé;

ATTENDU les discussions que le conseil d'établissement a eues au sujet du fonctionnement du service de garde en respect des besoins et de la réalité de leur milieu;

Il est proposé par :

D'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027, qui sont déposées en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

PROPOSÉ par Chloé Poirier

ADOPTÉ

CE 25-26/27

9. Code de vie et protocole école

- Sera présenté au prochain CÉ
- Changement dans la loi
- Fin des carnets
- Nouvelle plateforme pour envoyer les messages aux parents

10. Projet éducatif (suivi du plan d'action)

- Nous sommes dans la dernière année du projet éducatif.
- Vérification de notre classement de favorisation.

11. Budget parents (suggestion parents)

Proposition d'un cours de Zumba parents/enfants - Montant d'environ 250\$ pour le cours plus achat de collations et boissons. Il est proposé que cette activité ait lieu pendant le mois de l'éducation physique en mai de 18h à 19h et ainsi pouvoir la faire à l'extérieur. Une information sera transmise dans l'info-parents en spécifiant uniquement qu'"une belle activité se prépare pour le mois de mai". Un sondage Google Forms sera transmis aux parents pour connaître le nombre de participants.

12. Comité de parents CSSMI

Présentation du budget des écoles. Notre école note un bon résultat.

13. Informations diverses

- **Infos de la direction**

- Proposition de reconduire l'achat des effets scolaires avec Coopsco. Les membres parents du CÉ notent qu'ils ont entendu de bons retours.

- **Infos des enseignants**

- Très beau carnaval. Nous remercions tous les parents pour la préparation des bons biscuits.
- La semaine des enseignants a vraiment été très appréciée. Ils ont été très gâtés par les collègues de travail et la direction.

- **Infos du service de garde**

Pas d'information

14. Clôture de la réunion

- **Levée de l'assemblée à 7h35**

PROPOSÉ par Félix Marin

ADOPTÉ

CE 25-26/28

Prochaine rencontre prévue le 18 mars 2026.

Signature de la présidente Alexandra Boudreault:

Signature de la direction Marylène Jetté :